



Guide des aides et des services aux étudiant(e)s Confinement #2

**ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE SAINT-ÉTIENNE**

ENSASE st-etienne.
archi.fr

1 rue Buisson 42000 Saint-Étienne
st-etienne.archi.fr

Étudiantes et étudiants de l'ENSASE

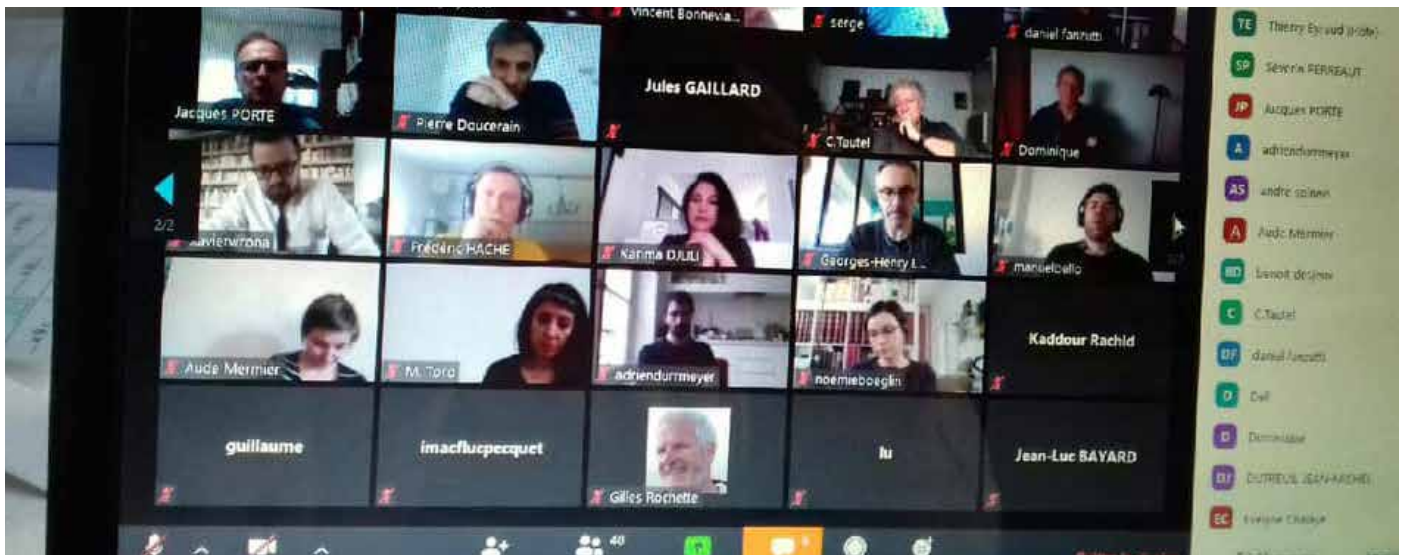
Afin de vous accompagner au mieux dans cette période de confinement, voici une compilation des services qui vous sont accessibles soit en distanciel, soit en présentiel.

Vous trouverez des informations utiles concernant vos cours, votre santé, les aides sociales et financières et les services accessibles en présentiel à l'ENSASE.

Si vous rencontrez des difficultés, les équipes enseignantes et administratives sont mobilisées et restent à votre disposition.

<https://www.st-etienne.archi.fr/organisation/>

Bon courage à tous!



→ Enseignement à distance

Modalités de cours en mode distanciel pour les enseignants et les étudiants

Les outils numériques de l'école sont opérationnels et sont à votre disposition.

Le support technique est assuré par le service informatique informatique@st-etienne.archi.fr

Le support des ouvertures des comptes Zoom et Kroqi est assuré par le directeur des études anael.aminot@st-etienne.archi.fr

Cloud

Les enseignants et étudiants ont accès aux répertoires pédagogiques du serveur Platon et à leurs dossiers personnels via le cloud de l'ENSASE :

<https://nextcloud.st-etienne.archi.fr/nextcloud>

Nom d'utilisateur : nomdefamille

Mot de passe : habituel

Lors du précédent confinement, un afflux de connexions simultanées a saturé la bande passante. Dans la mesure du possible, plusieurs promotions éviteront de se connecter en même temps.

Zoom

Des comptes par promotions sont déjà opérationnels, y compris EPAM, HMO...

Vous trouverez ci-dessous un tutoriel.

Concernant les ateliers d'architecture, plusieurs « tables de correction » peuvent être générées au sein d'un compte de promotion.

Ci-dessous le lien pour créer des « tables de correction » par le responsable d'atelier.

<https://www.youtube.com/embed/jbPpdyn16sY?rel=0&autoplay=1>

[Tutoriel Zoom enseignants ENSASE](#)

Kroqi

Des comptes Kroqi (plateforme de travail collaboratif pour les professionnels de la construction) sont à disposition pour les ateliers.

Quatre ont déjà été ouverts. Les autres besoins d'ouverture sont à faire remonter auprès de Anael Aminot.

Vidéo de présentation :

<https://www.aplicit.com/kroqi/>

Autres services

Les outils mails, visio et chats sont utilisables pour l'encadrement et le suivi personnalisé et individuels entre élèves et enseignants.

Sont à privilégier les outils universitaires :

- Rendez-vous de RENATER : <https://rendez-vous.renater.fr/home/>

- Les comptes mails @st-etienne.archi.fr

Il faut s'attendre à d'éventuels engorgements sur les divers outils RENATER (Filesender, Rendez-vous, Partage....).



→ Accès salles informatiques

A compter du lundi 9 novembre 2020, les salles informatiques 121 et 112 seront ouvertes aux étudiants en capacité réduite de moitié, c'est-à-dire 15 étudiants maximum en salle 121 et 11 étudiants en salle 112, du lundi au jeudi avec comme horaires 8h30 – 12h30 et 13h30 – 19h30.

Une procédure d'inscription pour pouvoir accéder à ces salles est mise en place via un document Google Drive ouvert aux étudiants et géré par la Direction des Etudes. Le lien vers le planning de réservation est accessible à l'adresse :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1iJ0HEbqK4rG2_K5zkEeAPTAXgHwKYU68ymL3iUkpkwA/edit#gid=0

Isabelle Maginot, assistante de direction des études, est chargée de vérifier que le nombre d'étudiants inscrits ne dépasse pas la capacité ci-dessus notifiée des salles.

En cas de demandes multiples, les premiers inscrits seront ceux retenus.

Le jour même, pour pouvoir accéder aux salles 121 ou 112, les étudiants inscrits devront se présenter à la Direction des Etudes pour signer une feuille d'émargement en présentant leur carte d'étudiant avant de se diriger vers les salles. Aucun étudiant non inscrit ne sera accepté.

Contact :

isabelle.maginot@st-etienne.archi.fr / Tel. 04.77.42.35.52

Pour venir, les étudiants devront se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire du ministère de l'Intérieur, première case cochée «enseignement supérieur».



→ Lutte contre la fracture numérique des étudiants

Aide à la connexion pour les étudiants

L'ENSASE met en place une aide de 50€ par mois, avec possibilité de reconduction pour les étudiants justifiant d'une absence de connexion Internet,

L'étudiant qui souhaite une aide pour financer son fournisseur d'accès transmet par mail :

- un courrier de demande d'aide adressé à jacques.porte@st-etienne.archi.fr
- un RIB
- tous justificatifs prouvant l'engagement des démarches auprès d'un fournisseur d'accès

Renseignements et contact :

Jessica Auroux, directrice de la diffusion de la culture architecturale

jessica.auroux@st-etienne.archi.fr

Prêt de matériel numérique aux étudiants

L'ENSASE prête aux étudiants des ordinateurs portables à l'année pour le suivi de leurs études.

Les matériels sont affectés par priorité selon les critères ci-dessous :

- étudiants boursiers
- étudiants qui présentent leur PFE au cours de l'année universitaire 2020-2021
- étudiants ayant déposé un dossier de bourse et obtenu un refus

Renseignements et contact :

informatique@st-etienne.archi.fr



→ Accès Bibliothèque

La bibliothèque de l'ENSASE fonctionne en mode DRIVE

Pour les retours d'ouvrages, de revues, de DVD : prendre au préalable rendez-vous via la messagerie de la bibliothèque « bibliotheque@st-etienne.archi.fr ».

Pour les emprunts : vous devez vous rendre sur le catalogue « Brise-es » afin de rechercher les cotes des documents que vous souhaitez emprunter. Votre liste doit être envoyée via la messagerie de la bibliothèque. Votre commande préparée, vous serez informés de sa disponibilité par mail et un rendez-vous vous sera proposé.

A l'entrée de l'école, des chariots seront à votre disposition pour y déposer vos ouvrages en retour et pour récupérer les documents que vous avez demandés en prêt.

Pour venir, les étudiants devront se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire du ministère de l'Intérieur, deuxième case cochée « retrait de commandes ».

Lors de votre venue à l'ENSASE, merci de vous munir d'un masque, de respecter les gestes barrière et l'horaire de rendez-vous.



→ Accès Atelier maquettes

Conformément aux prescriptions gouvernementales, l'accès à l'atelier maquette se fait exclusivement sur rendez-vous, avec un accueil à effectif réduit et le respect strict des gestes barrières.

Pour venir, les étudiants devront se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire du ministère de l'Intérieur, première case cochée «enseignement supérieur».

Le lien vers le planning de l'atelier maquette, pour effectuer des réservation auprès de Jean-Claude Dumas est accessible à l'adresse suivante :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1_sURXPHkp9EtB8c_Zx6iXIM009iT051i3W7p2AA4cX8/edit?usp=sharing



→ Accès à la reprographie

L'accès aux copieurs ainsi qu'au service de la reprographie se fait via le même tableau que pour les réservations des salles informatiques ;

Le lien vers le planning de réservation est accessible à l'adresse :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1iJ0HEbqK4rG2_K5zkEeAPTAXgHwKYU68ymL3iUkpkwA/edit#gid=0

Le jour même, les étudiants inscrits devront se présenter à la Direction des Études pour signer une feuille d'émergement en présentant leur carte d'étudiant avant de se diriger vers les salles. Aucun étudiant non inscrit ne sera accepté.

Contact :

Gaël Bongarçon, chef du service bâtiment et moyens généraux
gael.bongarcon@st-etienne.archi.fr / Tel. 04.77.42.37.29

Pour venir, les étudiants devront se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire du ministère de l'Intérieur, première case cochée «enseignement supérieur».



→ Bourses

En matière de bourses sur critères sociaux, la continuité dans la procédure de mise en paiement est assurée. Les bourses continueront donc à être versées selon le calendrier prévu.

En outre, chaque étudiant boursier recevra début décembre 2020 avec son versement habituel de bourses, une aide exceptionnelle de 150 euros.

Les droits à bourse pourront, si l'étudiant en fait la demande, être revus et recalculés sur la base des revenus 2020 et non plus ceux de 2018 initialement retenus.

Le service du Dossier Social Etudiant assure des rendez-vous téléphoniques via le lien suivant :

<https://frama.link/RDVServicesBourses>

→ Restauration

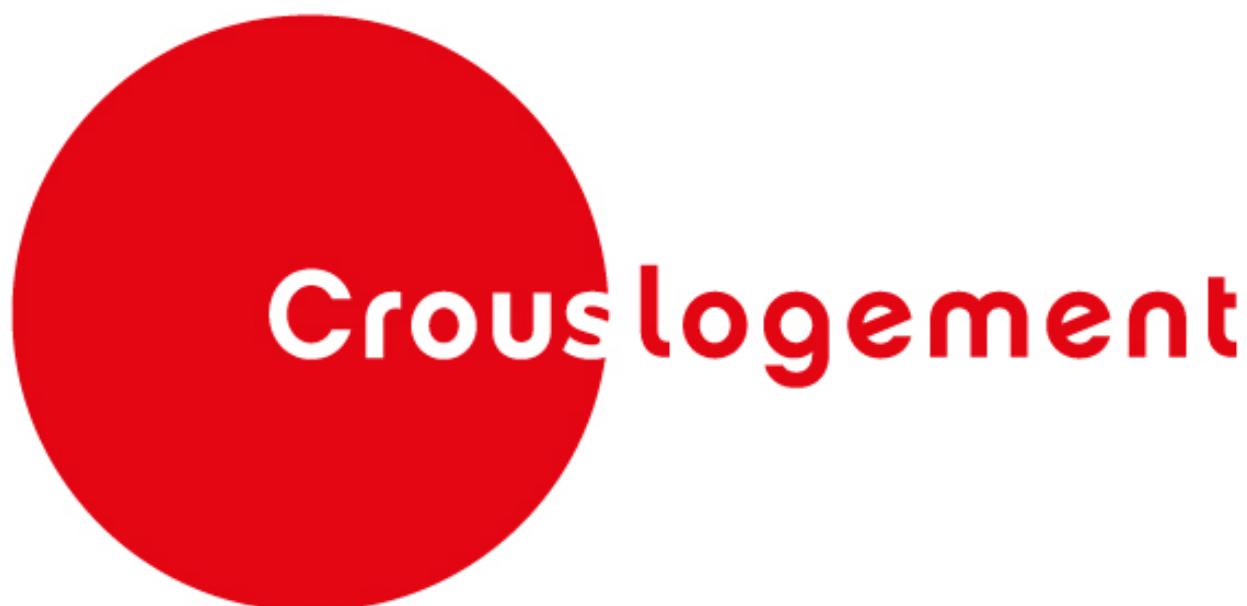
Les restaurants universitaires de la Métare et de Tréfilerie sont ouverts en vente à emporter uniquement. La restauration assise n'est pas autorisée.

L'offre proposée sera simplifiée, afin de garantir la plus grande fluidité possible et limiter les croisements.

Menu à tarif social

3,30 euros pour les étudiants et

1 euros pour les boursiers



→ Hébergement en résidence universitaire

Dans le cadre du nouveau plan de confinement et selon les directives ministérielles, le Crous a adapté l'organisation de ses résidences universitaires afin que l'accueil de tous les résidents se fasse dans les meilleures conditions tout en respectant les règles sanitaires.

- toutes les structures d'hébergement restent ouvertes et en fonctionnement normal ;
- une attention particulière est portée aux connexions Wifi afin de permettre aux résidents de suivre leurs cours en distanciel dans les meilleures conditions ;
- l'entretien des cuisines et sanitaires communs est renforcé ;
- les loyers ne subiront pas de révision IRL sur toute l'année universitaire ;
- quelques studios sont réservés pour le relogement d'étudiants déclarés positifs à la Covid-19 et résidents dans les bâtiments dotés de locaux communs (cuisines, sanitaires) ;

Le service logement du Crous de Lyon et les service de l'antenne du Crous à Saint-Etienne sont accessibles en présentiel sur rendez-vous :

A Saint-Etienne : du lundi au vendredi de 9h à 12h jusqu'au 1er décembre 2020.

Pour prendre rendez-vous :

<https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr/subjects/061c98d6-bae8-11ea-97e7-005056b0d91b>

Les étudiants peuvent contacter les services du lundi au vendredi via

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>, Rubrique «boîte à question».



→ Soutien médico-psychologique

Des inquiétudes sur votre santé, solitude, stress, anxiété, troubles du sommeil, difficultés à gérer vos émotions. Voici les contacts et infos utiles pour trouver aide et écoute.

La psychologue de l'ENSASE

Chantal Prévost, psychologue de l'ENSASE est à votre écoute, vous pouvez prendre contact avec elle par mail chantalprevost@wanadoo.fr

Le Service de Médecine Préventive de l'Université Jean Monnet

Une équipe médicale, paramédicale et sociale avec des médecins, une infirmière, une assistante sociale, une psychologue, une diététicienne.

Contact : [marie.francoise.lacombe @ univ-st-etienne.fr](mailto:marie.francoise.lacombe@univ-st-etienne.fr) / Tel. 07 64 40 49 79

Tous les contacts directs de l'équipe sur le site de l'Université Jean Monnet
<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/mpu/organisation.html>

Apsytude

Consultations individuelles gratuites avec un e psychologue en ligne

<http://www.apsytude.com/fr/apsytude/nos-actions/happsy-line/>

Fil santé jeunes

Répond aux questions, tous les jours, de 9h à 23h. 0 800 235 236, un numéro d'appel anonyme et gratuit.

<https://www.filsantejeunes.com/>

Nightline

un service d'écoute, de soutien et d'information par des étudiants bénévoles, confidentiel, gratuit, sans jugement. <https://www.nightline.fr/>

SOS Amitié

Service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile. <https://www.sos-amitie.org/>

Suicide Écoute

Service d'écoute pour celles et ceux qui envisagent de mettre fin à leurs jours, ont décidé de le faire, ou pour leurs proches. www.suicide-ecoute.fr

SOS Suicide Phénix

Accueil et écoute de toute personne confrontée à la problématique du suicide.

<https://sos-suicide-phenix.org/>



→ Violences

Si vous êtes victimes de violences physiques ou psychologiques, La psychologue de l'ENSASE ainsi que le pôle médical de l'Université de Saint-Etienne peuvent vous accompagner.

Voici par ailleurs une liste de dispositifs nationaux et locaux.

Les ressources nationales

3919 : Numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violences
(ligne ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h)

La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

17 : Numéro d'urgence pour tout cas de danger grave et imminent avec la nécessité d'une intervention sur place des forces de l'ordre

Les ressources régionales pour les femmes victimes de violence

SOS VC 42 : Renseignement et accompagnement de victimes de violences conjugales

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tel : 07 85 88 17 65

ARRAVEM Roanne : Aide aux victimes

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Tel : 04 77 70 97 08/ 09 83 85 97 08

Sauvegarde 42 : Aide aux victimes

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 04 27 40 27 17

CIDFF : Informations juridiques

Du lundi au vendredi le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tel : 06 72 94 47 46

